

LE SPORT
COMME
ÉCOLE DE LA VIE

— ENCOURAGER LES —

CHAMPIONS DE DEMAIN

30 € OFFERTS !

**VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) DE LA FFF ? BÉNÉFICIEZ DE 30 € À L'OUVERTURE
D'UN COMPTE*. CRÉDIT AGRICOLE, PARTENAIRE DE TOUS LES FOOTBALLS.**



* Offre soumise à conditions, cumulable avec toute autre offre promotionnelle de la Caisse régionale dans la limite de 80 €, réservée aux licencié(e)s mineur(e)s de la Fédération Française de Football valable jusqu'au 31/10/2018, pour l'ouverture d'un compte de dépôt à vue ou d'un compte d'épargne (livret A, livret Jeune Mozaïc, livret Tiwi, compte sur livret). La somme de 30 € sera portée au crédit du compte, dans la limite d'un versement par licencié(e) durant la durée de l'offre, sous réserve de la présentation du justificatif de la qualité de licencié(e). Si la somme est portée au crédit d'un livret réglementé, le plafond de versement dudit livret sera réduit du montant de l'abondement accordé par la Caisse régionale. Sous réserve d'acceptation de la demande d'ouverture du compte par la Caisse régionale. Le mineur doit être représenté par ses représentants légaux. Renseignez-vous dans une agence de la Caisse régionale pour connaître les détails de l'offre. Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires après la signature de la convention de compte.

08/2018 - F90607 - Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le n°07 023 954. Crédit photo : Aurélien Durand/FFF - BETC